

LA VISION DES METIERS FINANCE D'ENTREPRISE DE L'ANACOFI



Sortie de la crise du covid, guerre en Ukraine, Élections présidentielles, difficultés d'approvisionnement et de recrutement ...

Nous venons de sortir de la crise du Covid et l'exercice 2021 constate un rebond économique avec un taux de croissance de 7 % laissant augurer d'une année 2022 de bon niveau.

Puis des événements tels que la hausse du prix des matières premières et la guerre aux portes de l'Europe viennent peser sur les évolutions macroéconomiques et créent de l'incertitude.

La commission Finance d'entreprise de l'ANACOFI par sa taille et les métiers qu'elle représente, fait le point sur le début de l'année 2022 et donne sa vision.

Au niveau de la fusacq, les cabinets COFINGEST, EMERGEANCES et RESOLVYS remarquent que les tensions liées au renchérissement des matières premières, aux difficultés d'approvisionnement et aux incertitudes économiques dues aux événements en Europe de l'Est, conduisent certains cédants à se poser des questions sur le timing de la mise en vente de leur entreprise.

Cependant difficile de mesurer encore les conséquences économiques et financières liées à la fois au conflit Ukrainien, mais aussi à la crise sanitaire toujours en cours en Chine qui a décrété de nouvelles fermetures de villes comme Shanghai.

Rajoutons également les doutes liés aux résultats des élections françaises et aux nouvelles mesures qui seront dé-

cidées par le prochain gouvernement. Ces différents éléments de conjoncture impacteront la vie des entreprises mais seront-ils des freins aux cessions d'entreprises ou inciteront-ils des chefs d'entreprise à céder plus rapidement car moins confiants en l'avenir, difficile encore de trancher...

Plus régionalement, Fabienne Gréteau remarque qu'au niveau des Pays de Loire et en Poitou Charentes, dans les métiers de l'industrie ou des services aux entreprises, même si la visibilité s'assombrit, les chefs d'entreprise, semblent rester confiants pour les six prochains mois dans l'avenir de leur société, les carnets de commandes sont souvent remplis jusqu'en fin d'année.

Dans la partie sud du pays Jean-Louis Picollo note que les métiers du BTP sont déjà touchés et cela se combine avec le remboursement des PGE qui risque d'être plus difficile que prévu.

Un facteur de risque nous semble important à signaler avec l'augmentation des taux qui est amorcée et ce, à la fois pour les entreprises qui ont eu, lors des mois passés, un recours massif aux financements par LBO et dont la rentabilité risque d'être plus ou moins fortement impactée, et aussi, pour l'avenir, pour les repreneurs ou chefs d'entreprise souhaitant racheter des sociétés avec un recours aux financements bancaires qui sera plus restrictif et plus cou-



teurs, dans un contexte économique qui sera déjà impacté par une inflation plus forte qu'aujourd'hui.

Pour ce qui concerne le financement des entreprises, Ludovic Sarda de PYTHEAS CAPITAL estime qu'un changement structurel est en cours.

La tension sur les prix des matières premières, l'augmentation des taux à venir et le remboursement des PGE vont inévitablement créer des impasses de liquidité chez les entreprises.

Les capacités alternatives de financement vont devenir un enjeu majeur dans les prochains mois ; tant sur les financements court termes que les moyens termes.

Nous croyons fortement que les mécanismes de financement adossés aux chaînes d'approvisionnement répondront aux besoins de liquidité des entreprises tout en favorisant le sourcing.

Dans certain secteur, payer vite devient un prérequis pour obtenir des matières premières, ce qui a immanquablement un impact sur le BFR des acteurs économiques.

Sur ce sujet du financement des entreprises, Florence Vasilescu fondatrice de FIRMFUNDING (<https://www.firmfunding.com/>) et invitée à la commission Finance d'Entreprise rajoute « Les PME anticipent la remontée des taux bancaires et font appel de plus en plus à l'obligataire pour compléter des financements bancaires ou financer un projet non finançable en bancaire (BFR de croissance par exemple). Les taux obligataires ne sont pas encore affectés par la remontée de taux, on peut néanmoins anticiper qu'ils pourront l'être à moyen terme. Le placement obligataire reste une valeur refuge en période d'inflation.

Concernant le financement en capital des PME, celui-ci continue de rattraper son retard, souvent à la demande des banques qui souhaitent voir les niveaux de fonds propres renforcés.

Les investisseurs en haut de bilan (obligataire et capital) restent engagés aux côtés des PME, l'impact de la guerre en Ukraine est circonscrit aux PME directement affectées. »

Au niveau de l'épargne salariale et de la retraite, notre spécialiste Guy Cohen, précise que les encours ont bondi de près de 20% en un an.

C'est la « nouvelle illustration de l'accumulation d'épargne des Français depuis le début de la crise du Covid-19 » selon le Figaro.

À fin décembre, 168,5 milliards d'euros étaient placés sur des plans d'épargne salariale et plans d'épargne retraite d'entreprise (PEE, Perco et PER d'entreprise collectif), un montant en hausse de 18% par rapport à la même période l'an dernier, selon les derniers chiffres semestriels publiés par l'Association française de la gestion financière (AFG).

Les chiffres fin juin 2022 seront intéressants à connaître pour mesurer l'impact de la crise de l'Ukraine.

Chez EAVEST, spécialiste des produits structurés, Nathalie Dessaux et Franck Magne soulignent que le retour de la guerre sur le territoire Européen aura été le principal fil conducteur des marchés financiers en ce début d'année 2022. Entre bombardements destructeurs et pourparlers diplomatiques pour tenter de construire une paix durable, le contexte géopolitique a pris une place prépondérante dans l'appréhension des marchés par les investisseurs. Les sanctions imposées par l'Occident ont aussi

joué un rôle important dans l'évolution des cours de certaines valeurs, à l'instar du secteur de l'énergie et du secteur bancaire.

L'orientation de la politique monétaire des grandes banques centrales est un élément qui joue un rôle majeur dans les prises de position des investisseurs. Face à l'envolée de l'inflation, les banques centrales se retrouvent confrontées à une série d'objectifs qui semblent irréconciliables. Il s'agit bien sûr de la lutte contre l'inflation qui pèse sur leur pouvoir d'achat, mais aussi, celle contre l'instabilité financière, la prévention des crises de la dette, le soutien à la création d'emplois et à l'investissement dans la transition énergétique. Le resserrement de la politique monétaire par le biais d'une hausse successive des taux devra être inévitablement opéré en tant que principal levier de lutte contre la hausse des prix, sans pour autant avoir un impact trop brusque sur les marchés financiers.

Allouer dans son portefeuille une partie investie dans les produits structurés n'aura jamais fait autant de sens qu'aujourd'hui. Bénéficier d'une protection de son capital même en cas de baisse des marchés ou mieux encore, percevoir des versements de coupons mêmes en cas de baisse des marchés semble être la solution lors de moments de tensions géopolitiques / économiques. Alimentés par la volatilité, les produits structurés dans des marchés chahutés permettent d'être investis sur des points d'entrées décotés et de bénéficier d'une plus forte protection en capital. »

Concernant les activités de couverture de change et de taux d'intérêts, Sébastien Rouzair de KERIUS Finance, spécialisé en gestion et couverture des risques financiers, note que la volatilité des marchés des devises, taux d'intérêts et matières premières est très forte et devrait le rester ces prochains mois car les éléments sous-jacents (inflation rapide, tensions géopolitiques, pénuries de matières premières et ruptures de chaînes logistiques) devraient perdurer un certain temps.

L'activité liée aux couvertures de taux d'intérêts des financements est en forte croissance depuis fin 2021 du fait

des hausses des taux annoncées par les Banques Centrales pour contrer l'inflation. Cette tendance de fond induit une hausse des frais financiers prévisionnels des emprunteurs, après plusieurs années de taux extrêmement bas du fait de la Covid, donc un regain d'intérêt pour les couvertures qui permettent de fixer ou plafonner les frais financiers.

L'activité liée aux couvertures de change est également soutenue du fait de la volatilité des devises depuis plusieurs années qui perturbe les opérations des entreprises. Ce phénomène, renforcé par les multiples tensions géopolitiques actuelles, augmente l'attrait pour les couvertures de change qui permettent de sécuriser les plans d'affaires à court et moyen terme.

Enfin notre commission a évoqué le thème de la philanthropie d'entreprise.

Ce sujet qui pourrait sembler en décalage en rapport aux enjeux immédiats, est un domaine sur lequel nous reviendrons car il nous semble doté d'un potentiel aussi important que les notions d'ESG/ISR, sous évaluées il y a quelques années et devenus incontournables aujourd'hui.

La Philanthropie stratégique, c'est comment passer de "faire le bien" à "bien le faire".

C'est une matière qui intéresse de plus en plus les conseillers d'entreprise.

Il y a les 5 piliers stratégiques habituels (Peter Frumkin)

- Valeur souhaitée à développer d'un point de vue sociétal et pour le donateur
- Cadre logique du don (= auprès de qui le don aura le plus d'impact)
- Style du don c'est-à-dire son niveau de visibilité
- Horizon temporel (quand et périodicité)
- Véhicule du don (fondation, fonds...)

Nous rappelons ici que L'ANACOFI est partenaire du Grand Prix gestion de Fortune remis à l'Institut de France. Ce prix récompense le style de don et le partenariat entre une entreprise du monde de la finance et une fondation.

Créée en 2004, l'ANACOFI est la plus importante association professionnelle des entreprises de conseil en banque, finance, courtage et assurance.

A ce titre, elle a relancé sa section Finance d'Entreprise depuis 2 ans.

Forte de ses 250 structures adhérentes, riche de compétences multiples, la section Finance d'Entreprise de l'ANACOFI peut accompagner le chef d'entreprise sur l'ensemble de ses besoins à court, moyen et long terme.

Ses adhérents sont présents partout en France et les Dom Tom.

Contacts : Marie Lalande m.lalande@anacofi.asso.fr et Jean-Louis Picollo jl.picollo@anacofi.asso.fr